



Travaux réalisés sur la commune
de 2020 à 2025

Edito du maire

Chères habitantes et chers habitants de Hauteroche

Nous arrivons bientôt à la fin de notre mandat. Les prochaines élections municipales se rapprochent rapidement.

Dans notre prochain Echo de Hauteroche nous serons tenus à un devoir de réserve afin de ne pas se servir des résultats de cette mandature pour influencer le prochain vote.

Vous serez donc amenés à voter en mars prochain pour élire un nouveau conseil municipal. Si les décisions prises au niveau national ne changent pas, et elles ne devraient changer qu'à la marge, de nouvelles règles trouveront à s'appliquer. Vous les trouverez dans les pages suivantes.

Il nous est cependant apparu nécessaire de faire le point sur les principales réalisations au cours des 6 années écoulés et sur les projets déjà en cours. Vous trouverez donc deux pages consacrées à ce sujet. C'est le résultat du travail de toute une équipe, de tout le conseil municipal et résulte de décisions prises pratiquement toutes à l'unanimité. Il convient de remercier et féliciter les conseillers municipaux pour leur travail et leur assiduité.

Comme à l'habitude dans notre journal de l'été je vous présente les grandes lignes du budget principal qui bien sûr est en équilibre, sans quoi, il n'aurait pas été accepté par notre trésorier.

J'ai ajouté les résultats de clôture de l'année 2024 concernant les différents budgets :

◆ Budget principal qui fait ressortir un excédent de presque 140 000 € sachant que la communauté de communes nous devait alors environ 300 000 € avancés par la commune pour la zone d'activités.

◆ Budgets assainissement avec un excédent de près de 90 000 € qui sera très impacté les prochaines années par les travaux à réaliser à Granges-sur-Baume.

◆ Budget commerces qui s'équilibre avec un excédent de près de 20 000 € grâce aux loyers perçus et à l'avance qui avait été faite depuis le budget général pour la réalisation du cabinet dentaire.

Le chiffre important est celui en bas à droite de chacun des résultats.

Vous trouverez l'état de la dette avec tous les emprunts en cours et un solde prévisionnel au 31/12/2025. On peut remarquer que les taux d'intérêt sont bas, voire très bas. Un prêt arrivera prochainement à échéance (2027).

Le remboursement du prêt de la maison de santé est couvert par la location.

Je joins également une analyse émanant de la trésorerie qui montre notre bonne situation par rapport aux autres communes de la même strate de population et une capacité de désendettement qui est très faible : on pourrait rembourser la totalité de notre dette en 2 ans si l'on ne faisait aucun autre investissement. Ce qui est très faible. On peut, paraît-il, commencer à s'inquiéter à partir de 7 ans.

L'année n'est pas terminée et les travaux avancent ou se terminent comme la zone d'activités dont les enrobés viennent d'être réalisés, ainsi que les bornages des parcelles. Une dernière mise au point est à faire avec la Communauté de Communes et les services de l'état. Les futurs acquéreurs pourront très prochainement préparer leur dossier de permis de construire.

De même les travaux à Mirebel s'achèvent avec l'aménagement du réseau d'eaux pluviales et la réfection de la voirie par le département. Elle est programmée pour le 10 juillet et les jours suivants.

Nous venons de retenir le SIVOC pour la maîtrise d'œuvre des travaux d'assainissement (mise en séparatif du réseau actuel) à Granges-sur-Baume. C'est un chantier très important pour le village puisqu'il est traité en simultané avec l'enfouissement des réseaux secs et l'aménagement de l'entrée de Granges. C'est un projet qui impactera fortement les prochaines années de la future mandature. Aujourd'hui nous ne savons pas encore si la compétence assainissement sera reprise par la communauté de communes.

Le SIVOS a également entrepris de gros travaux de rénovation dans les écoles (voir plus loin). Même si ce n'est pas la commune qui est le maître d'œuvre, elle est cependant très impactée géographiquement (l'école est à Hauteroche) et financièrement (premier financeur du SIVOS).

Comme vous pouvez le constater notre commune est toujours très active et les projets ne manquent pas.

Mais dans quelques jours ce sera les vacances, aussi je vous souhaite de bonnes vacances et profitez du beau temps (je l'espère) pour vous reposer et reprendre en pleine forme à la rentrée.

Daniel SEGUT

Maire de HAUTEROCHE



L'Echo de
HAUTEROCHE
Crançot / Granges-sur-Baume / Mirebel

Bulletin municipal - N°19 - Juin 2025

• Directeur de la publication :
Daniel SEGUT, maire de HAUTEROCHE.

• Rédaction : Mairie de HAUTEROCHE.

• Photos : Mairie de HAUTEROCHE.

• Conception et impression : ABM GRAPHIC
39000 LONS LE SAUNIER.
Dépôt légal : N°815.

Mairie :
10 route de Lons - Crançot - 39570 Hauteroche.

Nouvelles règles applicables pour les prochaines ÉLECTIONS MUNICIPALES

La pratique du panachage va définitivement disparaître en 2026 : il deviendra impossible de rayer ou rajouter des noms sur un bulletin de vote, ou de modifier l'ordre des candidats comme c'était encore le cas jusqu'à présent dans les communes de moins de 1 000 habitants. À compter du « prochain renouvellement général des conseils municipaux », les plus de 24 000 communes de moins de 1 000 habitants devront appliquer les mêmes règles que les autres : les candidats devront se présenter sur des listes, paritaires, avec alternance homme/femme. Le point essentiel de ce texte est donc l'introduction du scrutin de liste proportionnel à deux tours, avec listes paritaires, dans les communes de moins de 1000 habitants – comme en dispose l'article 1^{er} de la loi.

après deux mandats municipaux complets. Pour notre commune chaque liste devra présenter 19 conseillers (à confirmer), avec une parité homme/femme obligatoire.

Alors qu'une commune de 1 000 habitants doit normalement avoir un conseil municipal de 15 membres, une commune nouvelle, la nôtre, pendant la période de transition, a droit à 19 membres (effectif de la strate immédiatement supérieure). La nouvelle loi prolonge cette période de transition d'un mandat : l'effectif supérieur restera en vigueur jusqu'au troisième renouvellement général après la création de la commune nouvelle, c'est-à-dire en 2032.

Enfin, la nouvelle loi contient un article concernant l'effectif du conseil municipal des communes nouvelles. La période pendant laquelle le conseil municipal de la commune nouvelle bénéficie d'un nombre de conseillers municipaux supérieur est prolongée jusqu'au troisième renouvellement général. Ainsi, le retour au droit commun du nombre de membres du conseil municipal interviendra



Déchets verts

Depuis plusieurs années jusqu'à récemment nous avons été contraints de supprimer les différentes décharges ou places de dépôts des déchets verts sur injonction des services de l'Etat dont l'Office français de la biodiversité (OFB). Il est vrai que l'incivilité de certains et la malhonnêteté d'entreprises qui se débarrassaient ainsi de leurs déchets sans frais ne pouvaient avoir que cette conséquence.

Puisqu'il est interdit de brûler nos déchets verts (Arrêté préfectoral du 28 juillet 2023 disponible sur « jura.gouv.fr »), puisqu'il est interdit de jeter ces déchets dans les ordures ménagères que pouvons-nous en faire ?

Les solutions actuelles :

- ◆ Recycler tout ce qui peut l'être, tuteurs, paillis, décorations, mulching,
- ◆ Se rendre à la déchetterie de Lons-le-Saunier ce qui nécessite souvent un remorquage et génère une dépense en carburant et participe à la pollution,...
- ◆ Entreposer ces déchets sur une partie de son terrain.

L'achat d'un broyeur à végétaux permet de réduire considérablement le volume généré et transforme le tout en paillage ou compost qui peut être réutilisé. Il faut bien calibrer cet achat aux déchets que l'on produit.

C'est la meilleure solution pour favoriser l'environnement et la biodiversité. Un tas de branches sert d'habitat à beaucoup d'insectes ou animaux utiles.

Suite à des discussions en conseil municipal et à des demandes faites par plusieurs habitants, la commune a mis à l'étude la création d'un espace de dépôt collectif conforme à la réglementation comme cela existe dans des villages voisins. Nous avons questionné l'OFB mais sans grande aide pour l'instant. Il y a au moins trois questionnements : quelle structure est conforme à la réglementation ? Quelle organisation pour garantir le contrôle ? Une place pour la commune ou une par village ? Nous prendrons le temps de faire aboutir la réflexion et d'avoir la garantie, si nous décidons une mise en œuvre, d'avoir l'aval des autorités en la matière, l'OFB en particulier,...

L'exemple de la commune de Mignovillard

DÉPÔT COMMUNAL DE DÉCHETS VERTS
 réservé aux habitants de Mignovillard

Quels sont les déchets acceptés ?	Ce qui est interdit
 tontes de gazon  branches à broyer  feuilles, tailles de végétaux  plantes et végétaux flétris	Tout ce qui n'est pas un déchet vert, notamment :  bâti  véhicules  moyens de transport  ordures ménagères Ces déchets peuvent être déposés à la déchetterie intercommunale, située rue des Artisans à Mignovillard.

Accès Clé disponible pour les habitants pour 24h maximum au secrétariat de mairie, aux heures d'ouverture.
 Le samedi : ouverture de 9h à 18h, d'avril à novembre.

L'identité pourra être vérifiée à l'entrée du site. Tout dépôt non conforme sera refusé.
 Tout dépôt sauvage sera poursuivi en puni d'une amende jusqu'à 1 500 €.

FEU INTERDIT


Commune de Mignovillard
Intercommunalité - Développement - Environnement

Le budget général 2025

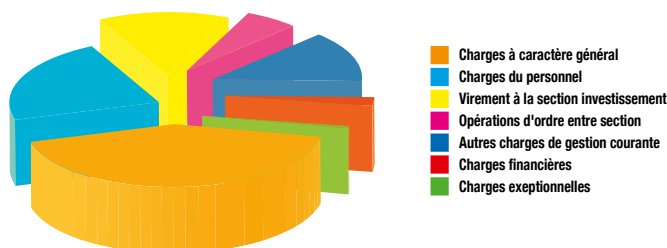
en quelques chiffres

Vous trouverez ci-après, sous forme d'un résumé, les chiffres principaux (arrondis) qui constituent le budget général de la commune.

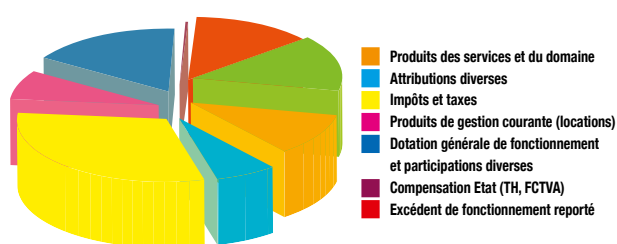
FONCTIONNEMENT

le budget s'équilibre en fonctionnement à 973 971 €

Dépenses	
Charges à caractère général : eau, électricité, éclairage public, fournitures administratives et d'équipement, location, contrats divers, affranchissement, etc.	411 394,00
Charges du personnel : employés communaux, cotisations, URSSAF, ASSEDI, assurances	213 700,00
Virement à la section investissement	140 000,00
Opérations d'ordre entre sections	55 245,00
Autres charges de gestion courante	127 210,00
- Indemnités, charges et formation élus	56 200,00
- SIVOS	65 000,00
- Subventions	3 500,00
- Divers	2 510,00
Charges financières	21 422,00
Charges exceptionnelles	5 000,00
TOTAL	973 971,00



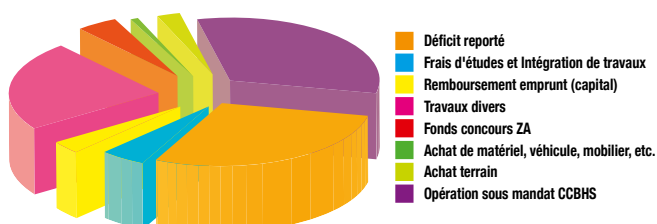
Recettes	
Produits des services et du domaine :	106 500,00
- Vente de bois, affouage	60 000,00
- Remboursements divers	10 000,00
- Redevance d'occupation du domaine public	36 500,00
Attributions diverses	65 627,00
- Compensation CCCBHS	46 000,00
- Autres	19 627,00
Impôts et taxes	300 710,00
Produits de gestion courante (locations)	71 000,00
Dotation générale de fonctionnement	162 000,00
Participations diverses	1 256,00
Compensation Etat (TH, FCTVA)	127 000,00
Excédent de fonctionnement reporté	139 878,00
TOTAL	973 971,00



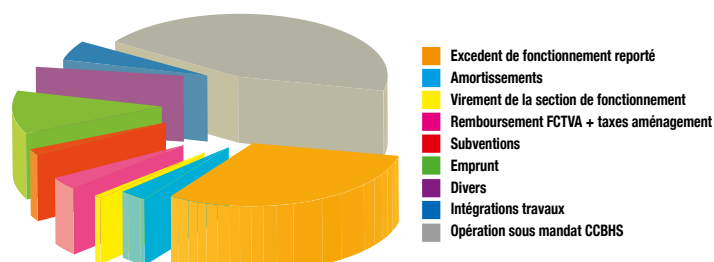
INVESTISSEMENT

le budget s'équilibre en investissement à 1 973 739 €

Dépenses	
Déficit reporté	557 902,00
Frais d'études et Intégration de travaux	96 000,00
Remboursement emprunt (capital)	62 633,00
Travaux divers :	443 833,00
- Cimetière, bois, réseaux,	32 950,00
- Bâtiments	61 000,00
- Voirie	34 500,00
- Agencement terrains	90 000,00
- Travaux réseaux électricité	147 383,00
- Provisions pour travaux	78 000,00
Fond de concours ZA	90 000,00
Achat de matériel, véhicule, mobilier, outillage, etc.	14 371,00
Achat terrain	45 000,00
Opération sous mandat CCBHS	614 000,00
TOTAL	1 923 739,00



Recettes	
Excédent de fonctionnement reporté	557 903,00
Amortissements	55 245,00
Virement de la section de fonctionnement	140 000,00
Remboursement FCTVA + taxes aménagement	60 601,00
Subventions	27 500,00
Emprunt	200 000,00
Divers	2 490,00
Intégrations travaux	90 000,00
Opération sous mandat CCBHS	790 000,00
TOTAL	1 923 739,00



Le budget peut être consulté en mairie où toutes les explications et les détails peuvent vous être donnés.

Résultats de clôture de l'exercice 2024

RESULTATS DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024				BUDGET GÉNÉRAL		
		Dépenses		Recettes	Résultats	
					Antérieurs	Définitifs
Fonctionnement		792 288,57		1 044 526,89	445 542,35	697 780,67
Investissement		1283289,06		903 157,54	-177 771,17	-557 902,69
Résultats définitifs		2 075 577,63		1 947 684,43	445 542,35	139 877,98

RESULTATS DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024				BUDGET ASSAINISSEMENT		
		Dépenses		Recettes	Résultats	
					Antérieurs	Définitifs
Fonctionnement		100 557,67		132 192,42	49 107,79	80 742,54
Investissement		53 728,55		91 186,59	-29 473,06	7 984,98
Résultats définitifs		154 286,22		223 379,01	19 634,73	88 727,52

RESULTATS DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024				BUDGET COMMERCES		
		Dépenses		Recettes	Résultats	
					Antérieurs	Définitifs
Fonctionnement		9 176,19		45 570,35	4 186,62	40 580,78
Investissement		22 808,31		50 998,68	-48 968,68	-20 778,31
Résultats définitifs		31 984,50		96 569,03	-44 782,06	19 802,47

Quelques repères par rapport aux communes de la même strate de référence						
En euro/habitant					Source : Trésorerie Poligny	
	Hauteroche	Département	Région	National		
Produits réels de fonctionnement	941,00	862,00	839,00	920,00		
Charges réelles de fonctionnement	623,00	630,00	662,00	737,00		
Capacité d'autofinancement nette (1)	319,00	232,00	177,00	183,00		
Capacité d'autofinancement brute (2)	259,00	103,00	96,00	109,00		
Dépenses d'équipement	998,00	441,00	368,00	360,00		
Dettes financières	670,00	838,00	578,00	561,00		
1 : Différence entre recettes et charges		2 : Egal 1- remboursement des emprunts				
Capacité de désendettement en année	2,1	3,61	3,27	3,07		
C'est le nombre d'années qui seraient nécessaires pour rembourser la dette si l'on ne faisait aucun investissement nouveau						

ETAT DE LA DETTE AU 31/12/2025							
Banque	Nature travaux	Durée (ans)	Dernière échéance	Taux	Capital emprunté	Annuité	Restant dû au 31/12/2025
BPFC	Hauteroche Mairie + travaux Mirebel	20	2041	1%	400 000,00	22 200,00	292 824,00
BPBFC	Crançot Maison de santé	20	2034	4%	450 000,00	31 985,80	222 616,00
BPBFC	Mirebe Travaux mairie	20	2035	1,84%	170 000,00	10 161,76	85 000,00
CCM	Granges Réseau eau	15	2027	4,6%	60 000,00	5 559,52	10 565,00
BPBFC	Locaux commerciaux	20	2037	1%	435 000,00	24 638,00	262 936,00
			TOTAL		1 515 000,00	94 545,00	873 941,00

Travaux divers

Mirebel Grande Rue :

Comme prévu, les travaux d'enfouissement des réseaux secs (EDF, Télécom) sont désormais terminés, tout comme la dépose des poteaux et des câbles aériens. Le département envisage donc de procéder à la réfection de la chaussée au début du mois de juillet 2025.



Avant cette dernière étape, la gestion des eaux pluviales revient à la commune. À ce titre, il est nécessaire d'installer des cuvettes en béton, des bordures, ainsi que de renouveler ou créer des canalisations spécifiquement dédiées aux eaux pluviales. Une dizaine de grilles avec regards devront également être mises en place afin d'éviter les écoulements de ruissellement vers les propriétés situées en contrebas de la future voirie.

L'entreprise qui réalisera la couche de roulement pour le département assurera également le rabotage et la mise en forme de la voirie, en veillant à respecter les pentes et le nivellement de ces nouveaux éléments. Affaire à suivre.

ZA de Crançot :

Grâce à un hiver clément, sans neige ni températures très basses, les travaux de terrassement et de réseaux ont pu se dérouler sans problème majeur, permettant de respecter les délais prévus, voire de les devancer d'une quinzaine de jours.

Déroulement des travaux :

1. Ouverture de la voirie, dessouchage, décaissement, création de la structure.

Les opérations ont débuté par l'ouverture de la voirie, le dessouchage, le décaissement et la mise en place de la structure. La rampe d'accès au rond-point a été réalisée à partir des matériaux issus de la plateforme construite pour accueillir les nouveaux réservoirs d'eau du Syndicat de l'Heute-la-Roche à Mirebel (Côte de l'Heute). Il s'agit d'une roche pure de très bonne qualité, utilisée à hauteur d'environ 1 200 m³, soit près de 2 500 tonnes. Ce bel exemple illustre une démarche d'économie responsable, tant sur le plan du transport que de la gestion environnementale.



2. Réseaux AEP (alimentation en eau potable) et défense incendie.

Une tranchée d'environ 1,20 m de profondeur a permis la pose de 500 mètres de canalisation en tuyau fonte (diamètre 125), avec regards de branchement pour chacune des 17 parcelles. Deux poteaux incendie, conformes aux normes actuelles en termes de débit et de pression, ont été installés. Un fonçage sous la RD 471 a été réalisé afin d'assurer la jonction avec la rue de la Croix-Blanche, permettant ainsi à la Compagnie des Grands Vins de se mettre en conformité avec la législation.

3. Réseaux secs.

Sur le même linéaire que le réseau d'eau, une tranchée moins profonde (0,80 m) a été ouverte pour accueillir les différents réseaux. Chaque lot est équipé de son coffret de raccordement.

L'éclairage public est assuré par 13 mâts équipés de lampes LED, garantissant un bon niveau d'éclairage pour les futures entreprises. Un transformateur de forte puissance a été installé pour assurer l'énergie au fonctionnement des diverses activités à venir.

4. Assainissement.

Pas de réseaux de collectes, l'assainissement se fera à la parcelle.

5. Voirie.

Des bordures ont été posées sur plus d'un kilomètre. Un trottoir longe l'ensemble de la voirie, équipé de bordures surélevées ou de marquages au sol pour la sécurité des piétons et visiteurs.



Quelques places de stationnement ont été aménagées au cœur de la zone d'activités.

La chaussée a été réglée avec du concassé calcaire, en pente unique, se déversant vers une noue en granulat 100/150. Ce dispositif permet l'infiltration naturelle des eaux pluviales, évitant la création d'un réseau d'évacuation.

Travaux divers (suite)

Enfin, une bande de roulement en enrobé a été réalisée, adaptée à la circulation des poids lourds.



Une tranchée drainante a également été aménagée sur le pourtour de la zone d'activités, un investissement conséquent mais obligatoire.

Merci aux entreprises locales ayant réalisées ces travaux. ARTP, SPIE, Eiffage Route.

Bonne entente et règles de l'art étaient au rendez-vous. Merci à tous les participants.

Cimetière de Mirebel :

Après quelques mois de retard dus à une météo défavorable, les travaux du columbarium sont désormais terminés. Un béton désactivé a été coulé à la fois sur l'ancien et le nouveau columbarium, ainsi que sur le chemin d'accès qui les relie. Bien que ce chemin ne puisse être entièrement conforme aux normes PMR, il a été significativement amélioré pour assurer un meilleur nivellement et renforcer la sécurité.



Ce nouveau revêtement s'harmonise au mieux avec celui déjà en place menant à l'église, tout en respectant le cadre environnemental. Merci à l'entreprise Roland pour la qualité et la finesse de ce chantier.

Par ailleurs, quelques joints en pierre du porche d'entrée de l'église ont été repris afin d'éviter une dégradation majeure.

Rue de la Barette – Mirebel :

La Communauté de Communes Bresse Haute Seille, en charge de l'entretien de la voirie, a procédé cette année à la réfection complète de cette rue. Les travaux ont consisté en un décroutage de l'ancien revêtement, un reprofilage en concassé calcaire, suivi de la pose d'un tapis d'enrobé avec épaulement des accotements.

Ce chantier a été réalisé par l'entreprise Eiffage Route, dans le cadre de son marché avec la Communauté de Communes.



Crançot – Rue de la Croix-Blanche :

Un propriétaire, confronté depuis la création du lotissement à des problèmes de ruissellement provenant de la voirie, souhaitait refaire sa cour. Afin de remédier à cette situation, la commune a entrepris des travaux avec la pose de 15 mètres de cunette en béton en bordure de voirie, ainsi que la création d'un puit perdu.

Ces aménagements permettent désormais de protéger efficacement la propriété concernée, tout en sécurisant le cheminement piéton communal adjacent, dont l'entrée, jusqu'alors en mauvais état, présentait un danger pour les usagers.

Ce sentier, très emprunté notamment par les professionnelles de la micro-crèche et les assistantes maternelles du village, bénéficie ainsi d'une nette amélioration.

Merci à l'entreprise Mourey TP pour la qualité de cette réalisation.



Latitude Solaire et la commune Hauteroche portent un projet photovoltaïque sur l'ancienne carrière de Crançot

En 2021, l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) a identifié le terrain de l'ancienne carrière de Crançot comme l'un des 790 sites en friche favorable à un projet photovoltaïque au sol. En effet, l'ancienne carrière n'a été que partiellement remise en état et s'est depuis enfrichée, sans gestion forestière ou activité de la mairie sur son terrain.

Fondée en 2021, Latitude Solaire développe des solutions photovoltaïques sur mesure, alliant adaptabilité aux contraintes rencontrées sur chaque projet, cohésion entre partenaires et clients, et engagement face au défi environnemental pour une énergie plus propre.

En 2024, Latitude Solaire a échangé avec la mairie afin de trouver un accord pour revaloriser ce terrain. Le 26 mars 2024 La commune de Hauteroche a délibéré favorablement vis-à-vis du projet de centrale photovoltaïque au sol. Les premières études sur la parcelle ZC75 et ses alentours ont ainsi commencé sur la deuxième partie de l'année 2024 et se poursuivront pour la phase d'inventaire jusqu'en octobre 2025.

Ensuite, des études complètes paysagères, hydrauliques, géotechniques et autres seront réalisées afin de dimensionner au mieux le projet en respectant tous les enjeux locaux.

Enfin, plusieurs permanences de concertation ainsi qu'une proposition d'autoconsommation collective seront proposées à la commune, en fin d'année 2026 ou en 2027.

Si ces études sont positives, le projet peut espérer une construction début de l'année 2028.

Jérémy NOUZÉ

Chef de projet développement

07 84 33 74 99

Jeremy.nouze@latitudesolaire.fr

Société par actions simplifiée
Immatriculée au RCS de Montpellier
89750170600013
Parc Club du Millénaire N°13
1025, rue Henri Becquerel - 34000 Montpellier
latitudesolaire.fr



INFOS employés et travaux

Sullivan a rejoint François et Elie pour une durée de 6 mois. Un stagiaire Louan renforcera l'équipe pour 4 semaines à compter du mardi 10 juin. Les besoins en main d'œuvre sont importants en cette saison.

- ◆ Nous remercions les personnes qui interviennent pour tondre, arroser,..., ce qui soulage les employés communaux.
- ◆ Rappels : La végétation poussant très vite à cette période, vérifiez si vos haies ne débordent pas sur la chaussée ou le trottoir (visibilité, sécurité des usagers).
- ◆ Rappels : Nous constatons toujours des déjections canines un peu partout. C'est désagréable pour les utilisateurs des aires de jeux, terrain de foot, trottoirs ainsi que pour ceux qui entretiennent les accotements (fauchage).

Merci de tenir compte de ces informations.



Sonia et Isabelle, secrétaires,
ont **accueilli** en **stage**
de **découverte**
du **métier** de
secrétaire de mairie,
Océane Marie



RAPPEL DE PROCEDURE LORS DE TRAVAUX

Après une construction nouvelle, une reconstruction
ou une addition de construction,
la déclaration de fin de travaux est à transmettre en mairie,
ET la déclaration foncière est à valider sur impots.gouv.fr,
votre espace particulier, gérer mes biens immobiliers dans les 90 jours.

Etat civil

1^{er} semestre 2025 HAUTEROCHÉ

Naissances

► Crançot

Louis DROVIN, né le 22 décembre 2024
de Christophe DROVIN et Nadège MOUREZ

Néréa STEHLY, née le 07 avril 2025
de Nicolas STEHLY et Lucie LONJARRET

► Mirebel

Noa JACQUET, né le 06 avril 2025
de Nathan JACQUET et Oana ARDIET

Mariages

► Crançot

SCHEUBEL Loïc et PERNET Angéline,
le 8 mars 2025

BONIN Hugues et DE SOUSA Isabelle,
le 5 avril 2025

THÉVENOD Thibaut et MÉRAT Emmanuelle,
le 20 avril 2025

LANÇON Virgile et HECTOR Soline,
le 21 juin 2025

LORGE Julien et BERTIN Virginie,
le 28 juin 2025

Décès

► Crançot

Alain BLACHE,
décédé le 05 janvier 2025, âgé de 72 ans
Colette DAMIEN,
décédée le 7 mars 2025, âgée de 86 ans
Dominique COULET,
décédée le 07 mai 2025, âgée de 75 ans

► Granges-Sur-Baume

Frédéric-Charles COULLET,
décédé le 28 décembre 2024, âgé de 71 ans

► Mirebel

Guy DARBON,
décédé le 17 janvier 2025, âgé de 73 ans
Jean-Paul GAND,
décédé le 6 mars 2025, âgé de 80 ans



Inscription transports scolaires

La Région Bourgogne Franche-Comté vous informe que le site d'inscription aux transports scolaires pour l'année 2025/2026 **ouvrira le 2 juin 2025.**

Que ce soit pour une première demande ou un renouvellement, les familles qui souhaitent que leur(s) enfant(s) emprunte(nt) les transports scolaires ont l'obligation de procéder à leur(s) inscription(s).

Afin de faciliter l'accès aux transports scolaires dès la rentrée de septembre, il est conseillé de s'inscrire **avant le 11 juillet 2025.**

Au-delà de cette date, les inscriptions restent néanmoins possibles.

L'ensemble des informations relatives à la procédure d'inscription est disponible ici ou sur le site internet de la Région.



www.bourgognefranche-comte.fr

Retrouvez-nous sur   

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

mobigo
Bourgogne-Franche-Comté
emmène-moi là où je veux !

Dates à retenir

Repas des aînés :
dimanche
23 novembre 2025

Noël des enfants :
dimanche
14 décembre 2025
à 15 h

AVANTAGES JEUNES

La commune
OFFRE la e-Carte
Avantages Jeunes 2025 2026
aux enfants de HAUTEROCHÉ
de 3 à 18 ans

Si vous souhaitez bénéficier de cette opération, vous devez retourner ce coupon de réservation rempli à la mairie **Impérativement avant le 18 juillet 2025**

Réservation de ma e-Carte Avantages Jeunes 2025 2026

A retourner en mairie avant le 18/07/2025

Nom : Prénom :

(Nom et prénom du responsable légal :)

Date de naissance :

Adresse :

Tel portable :

☐ J'accepte de recevoir des SMS du service e-Carte Avantages Jeunes

Email :

☐ J'accepte de recevoir une newsletter mensuelle du service e-Carte Avantages Jeunes

Statut :

(scolaire, enseignement supérieur, actif, demandeur d'emploi, autre)

Syndicat des eaux

L'année 2025, avec une pluviométrie régulière à ce jour, ne suscite pas d'inquiétude, quant à la gestion de notre ressource en eau et de sa distribution.

Vous avez reçu récemment vos factures basées sur la moitié de la consommation de l'année dernière, avec des modifications sensibles par rapport à 2024.

Vous avez pu noter :

L'augmentation du prix de l'eau de 0,05 €/m³ pour la part revenant à votre syndicat à compter du 1^{er} avril, nous permettant de couvrir la charge des investissements nouveaux, dont le réservoir en cours de construction.

À l'inverse, la part revenant à Suez baisse de 0,0316 €/m³, car elle est indexée sur un certain nombre de ratios, dont le coût de l'énergie en grande partie.

Sous la rubrique : Organismes Publics apparaissent les taxes prélevées pour le compte de l'Agence de l'eau.

Suite à une réforme nationale, celles-ci évoluent fortement.

La taxe Préservation des ressources en eau, change d'intitulé. Elle est nommée :

Prélèvement sur la ressource en eau. Le montant passe de 0,0553 €/m³ à 0,0790 €/m³, soit + 42 %.

La taxe lutte contre la pollution, de 0,29 €/m³, disparaît, mais elle est remplacée par 2 taxes intitulées :

Consommation d'eau potable, dont la redevance est fixée à 0,43 €/m³, soit +48 % par rapport à 0,29 €.

Performance des réseaux d'eau potable, dont le montant est fixé à 0,01 €/m³.

À l'avenir, cette redevance sera variable d'un syndicat à l'autre, puisqu'il sera basé sur le rendement et donc le pourcentage de pertes. Plus celui-ci sera élevé et plus la taxe sera élevée.

Avec un rendement de 87 %, notre syndicat fait partie des meilleurs élèves et nous espérons bénéficier d'un taux très bas dans les années futures.

Pour 2025 et pour une consommation par foyer de 100 m³, cela représente une hausse de 14 € !!

Le mode de recouvrement par l'Agence change également.

La taxe de prélèvement sur la ressource en eau est facturée directement au syndicat, alors qu'elle était auparavant appelée à Suez. Cela génère des conséquences administratives et comptables dont nous nous serions bien passés.

J'alerte par ailleurs les agriculteurs, car une erreur a été constatée les concernant. La taxe sur la consommation d'eau potable (0,43 €/m³) a été facturée, alors que les élevages en sont exonérés.

Nous avons alerté notre délégataire et le remboursement devrait intervenir prochainement, mais nous devons reprendre tout le fichier.

J'invite, si ce n'est pas encore le cas, tous les éleveurs à nous déclarer leur activité et à isoler par un nouveau compteur leur logement privé. La part fixe liée à un nouvel abonnement de 97€ par an est justifiée dès lors que la consommation dépasse 250 m³ par an.

Le chantier de construction du réservoir se déroule à un rythme soutenu. Quelques aléas ont ralenti le planning, mais nous devrions pouvoir le mettre

en service fin septembre, soit au terme de 12 mois de travaux, ce qui est une performance compte tenu de l'envergure de ce chantier.

Cette année nous verrons investir environ 200 000 € dans des travaux de renouvellement de canalisations :

La desserte de la zone d'activités et le déplacement d'une conduite en terrain privé sur Crançot.

Le renouvellement d'une conduite et de branchements sur Alieze.

Le remplacement de 2 branchements en plomb sur Perrigny.

Un gros travail nous attend, car le contrat de délégation avec l'entreprise Suez, portant sur l'exploitation de nos installations et la distribution d'eau potable, arrive à terme le 31 mars 2027.

Nous devons, après mise en concurrence, et bien avant cette date, conclure un nouveau contrat.

Je vous invite à surveiller régulièrement votre compteur pour détecter d'éventuelles augmentations anormales de consommation. C'est bon pour votre budget et c'est bon aussi pour préserver notre ressource,... Bon été à tous.

Dominique CHALUMEAUX

*Président du S I E
L'Heute-la-Roche*



Commission Environnement

Aménagements paysagers – Tourisme

Dans l'Écho n°11 de juin 2021, nous avons décliné la politique décidée en conseil municipal sur proposition de la commission. À moins d'un an de la fin de mandat, un bilan provisoire peut être établi. C'est finalement court un mandat, un an pour le diagnostic et à peine cinq pour l'action. Sur les 10 projets annoncés, un seul (Inventaire du patrimoine) n'a pas été amorcé faute d'intérêt suscité et par manque de relance de notre part.

Certains projets n'ont pas eu les résultats escomptés, pour exemple « Coin nature » et « nichoirs et abris à insectes ». Ce n'est peut-être que partie remise,...

L'avancée des différents projets est soumise aux aléas de la vie communale, de ceux de nos partenaires ou intervenants extérieurs et bien évidemment de l'intérêt suscité par la population et de sa participation.

Les moments de rencontres conviviales et la journée citoyenne :

L'environnement c'est aussi un environnement social avec son impact sur la santé de chacun.

La commune convie régulièrement la population à des moments de rencontre et de partage. Ce sont les verres de l'amitié lors des cérémonies du 8 mai et du 11 novembre, ce sont les vœux du Maire et de son conseil au début de chaque année. C'est le repas traditionnel des aînés courant novembre qui rencontre toujours un très grand succès et qui est toujours aussi apprécié.

La journée citoyenne organisée chaque année depuis mai 2018 confirme son succès. Elle est l'occasion du fleurissement des villages et de quelques travaux d'amélioration du cadre de vie, mais c'est surtout un moment pour se rencontrer, œuvrer ensemble et finir la matinée autour d'un repas offert.

Les aires de jeux de Mirebel et Granges-sur-Baume renouvelées sont l'occasion de fous rires et de goûters des plus jeunes.

Surtout, n'oublions pas tous les événements des différentes associations de la Commune, réparties sur les trois villages d'origine, qui, avec courage et dévouement, participent

à ce lien social au combien important dans notre société « moderne ».

Le fleurissement des villages :

Nous avons fait le choix de nous orienter au maximum sur l'implantation de vivaces par souci d'économie en eau, en entretien et de pérennité du travail.

La proportion d'achats de plants entre vivaces et annuels s'est profondément modifiée au cours du mandat. Essentiellement tournés vers les plants annuels en 2020, nos achats en plants vivaces ont été privilégiés. Pour autant, nous avons encore du chemin à parcourir pour remplacer nos habitudes de plants annuels, nous achetons beaucoup de géraniums qu'il conviendrait de pouvoir hiverner et réutiliser l'année suivante. Les essais faits avec les jardinières de Mirebel ne sont pas toujours concluants : cette année, nous avons dû renouveler l'ensemble. Espérons que notre futur atelier municipal favorisera cette pratique et d'autres, comme la plantation, source d'économie



importante.

Le coût du fleurissement se situe entre 1200 et 1700 € par an, fonction de l'investissement en vivaces dont le coût est bien supérieur (environ 6,5 € le plant).

En 2025 nous avons acheté environ 700 plants contre 550 en 2024. Ceci s'explique par l'aménagement de nouveaux espaces, le rond-point de Crançot et le bord de la route de La Marre par exemple. C'est aussi l'aménagement de l'entrée de village de Mirebel côté La Marre proposé par Alain Olivier accompagné d'Éric et Monique Moulin, ce qui me permet de rappeler notre principe : la commune s'engage à acheter les plants et le terreau nécessaire pour le fournir à un groupe d'habitants qui souhaitent

constituer un espace fleuri sur terrain communal et à proximité ou pas de leurs domiciles à condition de s'en occuper en totalité : plantation, entretien, arrosage et hivernage.

Nous devons également bien prendre conscience que les aménagements créent de nouveaux espaces à entretenir et alourdissent sans cesse le travail de nos employés. Les bords de routes des traversées de Crançot et Mirebel, le bord de la route de La Marre en sont des exemples.

Les vergers de sauvegarde :

Si ce n'est pas déjà fait, vous pouvez vous abonner à la lettre d'information en demandant votre ajout à la liste à vergerdehauteroche@gmail.com. Le collectif se réunit à Crançot tous les premiers samedis du mois pour assurer l'entretien du site.

C'est un énorme travail qui a été réalisé depuis la création du verger de sauvegarde de Crançot à l'automne 2018, nous sommes désormais dans la phase de développement des différents espaces et des plantations qu'ils abritent,...

Pour Mirebel, la situation est plus délicate malgré la bonne volonté de quelques voisins pour l'entretien, en particulier de tonte. Les pommiers ont beaucoup de mal à démarrer, nous avons dû en remplacer, ce sera encore le cas à l'automne, mais visiblement le site ne semble pas très favorable,...

La Combe d'Ain :

Les pelouses sèches de la Combe d'Ain ont été labellisées « Espace Naturel Sensible » par le Conseil Départemental du Jura en 2024. La commune est accompagnée par la Fédération Départementale des chasseurs du Jura qui gère plusieurs sites naturels sur le même secteur. À ce titre plusieurs opérations de préservation et de valorisation ont été engagées. Le premier axe d'intervention concerne le nettoyage d'une partie du site. Plusieurs journées spécifiques ont été réalisées de 2022 à 2024, dans le cadre d'un projet intitulé « J'aime la nature propre ». Plus de 200 m³ de déchets inertes et autres gravats ont été évacués. Ces actions contribuent à préserver les affleurements rocheux et éviter le dépôt de déchets à l'avenir.

Le second axe d'intervention concerne la lutte contre l'enfrichement. En effet, depuis l'abandon du pâturage, la végétation arbustive a fortement envahi une partie des anciennes pelouses. Une expérimentation portant sur la réouverture des pelouses sèches grâce au débroussaillage et au pâturage a été lancée sur un petit



secteur. Depuis le mois de novembre, deux ânes nommés Dédé et Pompon sont arrivés sur le site. Des chèvres viendront éventuellement renforcer les effectifs au cours de l'année. Le but de cet essai est d'évaluer l'efficacité des animaux à rouvrir les pelouses sèches et mesurer l'impact sur le milieu naturel et la flore. À terme, selon les conclusions, cette pratique pourra s'étendre à d'autres parcelles.

Enfin, le dernier axe concerne la valorisation du site. Un projet de petit sentier agrémenté de panneaux pédagogiques est en cours de réflexion.

La ressource en eau :

La vidange et le nettoyage de la fontaine de la Grande Rue de Mirebel ont été réalisés lors de la dernière journée citoyenne.

Malheureusement l'entretien de celle située le long de la RD471 a été différé. Il convient de rétablir l'arrivée de l'eau. En juillet 2020, nous avons conduit, avec les moyens du bord, une opération de curage sur le captage. Il semblerait, à nouveau, que l'eau n'arrive pas à la crêpe d'alimentation. Il est difficile de faire le diagnostic du problème qui est en cours d'évaluation, mais cela révèle que la surveillance et l'entretien de nos captages sont nécessaires. Certes la nécessité de ces fontaines n'existe plus. L'eau

courante à Mirebel date de 1959 et les troupeaux ne se désaltèrent plus



ici depuis bien longtemps. Pour autant elles participent à l'environnement paysager de qualité. Que c'est triste une fontaine qui ne coule plus !

Extinction nocturne et tonte raisonnée :

L'extinction de l'éclairage communal la nuit après une expérimentation démarrée en octobre 2021, pour un an, a été confirmée. Presque 4 ans après, force est de constater que les craintes soulevées à l'origine ne se sont pas révélées, il n'y a pas eu plus de cambriolages sur nos villages. Nous avons juste changé nos habitudes et nous n'oublions plus de sortir avec une petite lampe,...

Pour la tonte raisonnée ou le fauchage tardif, sans revenir sur sa nécessité déjà évoquée (cf. Écho n° 15), elle rencontre plus de résistance et occasionne chez certains des réactions disproportionnées et inacceptables. Pour autant, les pratiques doivent se confronter aux aléas climatiques et aux moyens humains disponibles, il faudra encore un peu de temps et une conviction partagée pour trouver la martingale qui convienne à tous,...

Le château de Mirebel :

C'est un dossier qui mobilise trois entités, la communauté de commune Bresse Haute Seille sur sa mission Tourisme, la commune de Hauteroche en tant que propriétaire et l'association Patrimoine Historique de Mirebel chargée de l'entretien et de l'animation du site.

Plusieurs événements sont venus perturber l'avancée du dossier : le changement de technicien de la

CCBHS fin 2021, la difficulté à trouver un architecte pour la mission de maîtrise d'œuvre et fin 2023 les difficultés post fête médiévale au sein de l'association PHM.

En ce printemps 2025, des avancées ont eu lieu. L'association a déposé de nouveaux statuts en mars 2024. L'établissement de la convention tripartite devrait se finaliser prochainement. L'architecte du patrimoine Gil Fraisse du cabinet EPUR'Archi, retenu fin 2023, a bouclé son dossier de diagnostic et rendu début mai un travail conséquent en 4 tomes qui pourront être consultés en mairie. Suite à ce dossier de diagnostic, la CCBHS décidera de la suite qu'elle donnera et du calendrier retenu.

RUINES DU CHÂTEAU DE MIREBEL - ISMH
HAUTEROCHE -39
Restauration et mise en valeur des mines castrales



TOME 1 - Présentation et analyse du site

ETUDE PREALABLE
EPUR'Archi PALISSE et FRAISSE
Architectes

Le projet « Granges-sur-Baume » :

Ce projet initié en 2021 a pris beaucoup de retard et restera à mener par la prochaine équipe municipale. Le travail au très long cours de l'architecte paysagère que nous avons choisie en a été la raison première, pour autant, le résultat final rendu en décembre 2023 est une bonne base de réflexions et d'idées. Les injonctions concernant le réseau d'assainissement du village de Granges sont venues bousculer encore un peu plus ce projet. Il convient désormais de tout articuler de la façon la plus cohérente possible en combinant changement du réseau d'assainissement, enfouissement des réseaux secs et aménagements paysagers et touristiques. Au vu des sommes considérables en jeu, une réalisation étalée dans le temps est nécessaire. Les travaux ont commencé et nous espérons voir se réaliser la première tranche d'aménagements entre l'entrée du village et la place avant la fin du mandat.

Merci à tous ceux qui œuvrent pour la communauté !

L'APEPP, Association des parents d'élèves du premier plateau

Cette année l'APEPP a organisé son traditionnel carnaval à la salle de Crançot début février. Cette soirée très appréciée des enfants s'est déroulée dans la bonne humeur.

L'association a été retenue pour tenir le stand de vente de crêpes durant les rendez-vous de l'aventure à Lons le Saunier début mars.

Au mois d'avril les enfants ont fait le tour des maisons pour vendre les cases de la tombola de Pâques.

Début mai, les parents se sont retrouvés sur le parking des commerces de Crançot pour la vente de fleurs et de plants.

L'APEPP a ponctué son année avec une fête de la musique qui s'est déroulée, au stade de Crançot, samedi 14 juin en fin d'après-midi. Les enfants ont ouvert le bal avec des chansons studieusement préparées à l'école puis



deux groupes locaux et une fanfare se sont succédés sur la scène, Rock Thérapy, Apocryphe et les Toiles Cirées. Cette soirée qui a rassemblé plusieurs centaines de personnes, fut une belle réussite. L'APEPP tient à remercier l'association des chasseurs pour le prêt de son matériel lors de cette soirée.

C'est année est encore une belle satisfaction pour tous les bénévoles de l'association qui œuvrent tout au long de l'année au sein d'une petite équipe qui manque très souvent de relais et qui en plus va perdre quelques parents de CM2 l'année prochaine. Ces dernières années l'association a pu donner 6 000 € à la coopérative scolaire pour organiser les différentes sorties des

enfants (théâtre, cinéma, événements sportifs et voyage de fin d'année).

Des places au sein de l'équipe sont à prendre que ce soit pour l'année ou simplement pour une manifestation alors n'hésitez pas ! Une date est déjà prévue pour la rentrée, il s'agit du samedi 4 octobre avec une journée pétanque avec des « Boules Carrées » à l'aire de jeux de Briod.

Dernière information, la récupération de papier fonctionne toute l'année. Il est vendu chez « Demain Environnement » au profit de l'association. Vous pouvez apporter à l'école toute sorte de papier, journaux, brouillons, cahiers mais aussi prospectus, catalogues en papier glacé.



Une année à l'école de Hauteroche,...



Apprendre à maîtriser son souffle, ses mouvements, son équilibre et entrer dans le savoir nager, découvrir l'autrefois, apprécier, comprendre et interroger un film d'animation, s'émerveiller, découvrir le vivant, découvrir des objets techniques d'hier, d'aujourd'hui et de demain, utiliser sa voix et son corps pour exprimer une émotion ou déclamer un texte, découvrir certains sports, s'ouvrir à d'autres enfants, d'autres cultures,...

Tous ces apprentissages qui contribuent à faire de nos élèves les futurs adultes et citoyens de demain ont été une nouvelle fois au cœur des projets proposés par chaque classe de notre école.

Ainsi, les élèves ont bénéficié de cycles natation dans chacune des classes, certains ont travaillé sur les insectes, d'autres sur les voitures, d'autres ont travaillé sur une pièce de théâtre, plusieurs classes ont bénéficié de rencontres sportives en gymnastique, danse, handball,...

En fin d'année, les deux classes de maternelles se sont rendues à Flacey à la ferme des loges et les quatre autres classes se rendront à la forteresse de Thil.

Comme chaque année, ces projets ont pu se concrétiser grâce au soutien du SIVOS, de l'APEPP (association de parents d'élèves) et de la coopérative scolaire. Les enseignants les remercient ainsi que tous les parents qui se rendent disponibles pour aider ou accompagner.

A l'occasion de la fête de la musique organisée par l'association des parents APEPP le samedi 14 juin, les enfants ont présenté des chants.

Le 30 juin a été une journée particulière qui a conclu cette année scolaire. Le matin les élèves ont accueilli leurs camarades d'autres classes pour jouer à des jeux mathématiques qu'ils ont eux-mêmes expérimentés. Puis de 16h30 à 18h30, les parents d'élèves ont été invités à venir jouer également à ces jeux avec leurs enfants. Cette journée s'est terminée par un moment convivial.

Vivement l'année prochaine !

Le directeur
D. Elbachir

Fête de la musique

En ce samedi 14 juin, le soleil et la chaleur sont au rendez-vous de la fête de la musique organisée par l'APEPP, association des parents d'élèves de l'école de Hauteroche.

Dans une ambiance conviviale de nombreuses familles et habitants du premier plateau s'étaient déplacés pour partager une boisson rafraîchissante, manger quelques bonnes frites mais aussi pour écouter les enfants de l'école chanter. En effet, chaque classe avait préparé un chant : « Des câlins » pour la classe de Mme Sarrazin, « Les animaux zozo » pour la classe de Mme Bourriot, « Je suis comme ça » pour la classe de Mme Déon et Mr Elbachir, « Tout le bonheur du monde » pour celle de Mme Petetin et Mme Mativet, « L'oiseau et l'enfant » pour celle de Mme Mathez et enfin « Something just like this » pour celle de Mme Cuche.



Les enfants présents sur scène y sont allés de bon cœur et de leur plus belle voix.

Félicitations à eux !

Les enseignants remercient sincèrement les membres de l'association pour cette belle fête de la musique et pour leur courage sous ce soleil de plomb.

ALSH

Les soirées Papote de l'accueil de loisirs : des moments d'échange précieux entre parents.

Depuis quelques années, l'accueil de loisirs propose aux parents un rendez-vous convivial et enrichissant : les soirées Papote. Pensées comme des espaces de discussion bienveillants, elles permettent aux familles de se retrouver pour échanger, partager des astuces et expériences de vie, sans jugement et dans une atmosphère chaleureuse.

En ce début d'année 2025, deux soirées ont déjà été organisées avec succès.

La première, qui s'est tenue le 17 avril, portait sur le thème : « *Les conflits au quotidien, mieux les comprendre pour mieux vivre ensemble* ». Pour l'occasion, Caroline Craipeau, thérapeute spécialisée en libération émotionnelle, était invitée à animer les échanges.

La seconde soirée, le 12 juin, abordait un sujet tout aussi essentiel : « *La communication non violente, comment s'en servir au quotidien* ». Aurélie Lambotte, institutrice très investie dans les méthodes d'éducation alternative, a partagé ses connaissances et son expérience avec les participants.

À chaque rencontre, une dizaine de parents ont répondu présents, témoignant de l'intérêt croissant pour ces moments de partage. Les soirées Papote s'inscrivent comme un temps fort de l'année, renforçant le lien entre les familles et l'équipe de l'accueil de loisirs, autour de thématiques utiles au quotidien.



Les stages court-métrage : toujours un succès à l'accueil de loisirs Arc-en-Ciel !

Depuis bientôt dix ans, l'accueil de loisirs Arc-en-Ciel propose aux enfants et aux adolescents des stages de création de court-métrage,... et le succès ne se dément pas ! Organisées pendant les vacances scolaires, ces semaines permettent aux jeunes de découvrir les coulisses du cinéma tout en développant de nombreuses compétences.

Lors des vacances d'hiver, ce sont les **adolescents et les élèves de CM2** qui ont pu s'initier à l'art du cinéma. Aux vacances de printemps, c'était au tour des **enfants de CM1, CE2 et CE1** de passer derrière (et devant) la caméra.

Ces stages sont bien plus qu'une simple activité : ils permettent aux jeunes de **découvrir l'envers du décor** d'un film, de participer à toutes les étapes de création – de l'écriture du scénario au montage final – tout en **développant leur confiance en eux**. C'est aussi l'occasion d'aborder **l'éducation à l'image**, avec des sujets essentiels comme les fake news ou les effets spéciaux.

À l'issue de chaque session, les familles sont conviées à une **soirée de projection**, pour découvrir les films réalisés par leurs enfants. Ces moments de projection se clôturent par un **temps convivial d'échange et de partage**, très apprécié par petits et grands.

L'équipe d'animation tient à **remercier chaleureusement les parents pour leur confiance** et leur engagement dans ces projets.



Travaux SIVOS du chalet

Le SIVOS du Chalet a fait réaliser en 2024 un audit énergétique par le cabinet INGETEC'S de Lons-le-Saunier pour l'ensemble des bâtiments scolaires et périscolaires.

Le but était de faire un diagnostic thermique précis de l'ensemble des locaux (murs, plafonds, menuiseries) et des équipements techniques (chauffage, production ECS, éclairage).

Cet audit a permis de mettre en lumière les déficiences en matière de performance énergétique.

Il est à noter que les bâtiments sont tous anciens

- ◆ Les salles de classe du bâtiment de l'école primaire ont fait l'objet d'une rénovation il y a 8 ans environ avec fenêtres et portes extérieures isolées et double vitrage, isolation des sols et plafonds ainsi que murs extérieurs. La situation est bonne dans l'ensemble.
- ◆ Chaufferie : chaudière à fuel de 140 kw datant de plus de 25 ans, peu performante et commençant à poser des problèmes de vétusté. Elle alimente l'école primaire et la cantine.
- ◆ Ecole maternelle : elle a été réalisée par réhabilitation de l'ancienne fromagerie en 1997. Isolation peu performante, insuffisante pour répondre aux exigences actuelles en matière de confort d'été et d'hiver.
- ◆ L'accueil de loisirs a été réalisé dans d'anciens locaux communaux en 2004 et 2008. Isolation peu performante.

De cette étude il ressort que la performance énergétique est mauvaise dans plusieurs bâtiments.

Les principales problématiques thermiques sont les murs extérieurs, certaines menuiseries extérieures, les toitures ou plafonds.

Il fait également ressortir que le chauffage des bâtiments est 40% fioul et 60% électrique, le qualifiant d'obsolète au 21^{ème} siècle.

De même pour l'éclairage qui est parfois encore ancien.

Il est donc urgent d'intervenir tout autant pour améliorer les performances énergétiques des bâtiments et des moyens de chauffage que pour améliorer le confort d'hiver et d'été des élèves et des enseignants.

L'audit fait ressortir les points sur lesquels il convient de porter notre réflexion, et définit les pistes d'amélioration ainsi qu'un estimatif des investissements.

Dans un souci de réduire les consommations d'énergie, de préserver la biodiversité en réduisant la production de gaz à effet de serre, mais également pour un confort en hiver et en été de qualité pour les élèves et enseignants, le conseil syndical dans sa séance du 28/01/2025 a décidé de traiter dans un premier temps la problématique des écoles et de la cantine.

Il propose de suivre les préconisations de l'audit, mais ne retient pas l'option de la chaufferie bois déchiqueté pour l'ensemble des bâtiments peu pratique à mettre en œuvre.

Ainsi, après avoir pris conseil d'AJENA et du SIEC, le SIVOS a décidé de se tourner vers une alternative très similaire : la création d'un réseau de chauffage qui alimentera l'école primaire, la cantine et l'école maternelle, le bureau du directeur et les sanitaires. Le tout est alimenté par une chaudière à granulés. Afin de ne pas faire des investissements pour chauffer des locaux très énergivores il convient de reprendre en totalité l'isolation de l'école maternelle et la partie ancienne de la cantine.

En conséquence le montant des travaux s'établit comme suit :

Travaux à réaliser	Coût des travaux HT
Audit Energétique (INGETEC'S)	7 100,00
Réseau de chaleur et chaufferie (FUTUR ENERGY)	183 691,00
Travaux génie civil (MOUREY TP)	7 900,00
Isolation maternelle RC (LEDOPLACO)	31 375,00
Isolation maternelle 1 ^{er} (LEDOPLACO)	42 500,00
Travaux électricité (B. GRAS)	5 337,00
Isolation intérieure cantine (LEDOPLACO)	1 583,00
Isolation extérieure cantine (LEDOPLACO)	5 657,00
TOTAL HT	285 143,00
TOTAL TTC	342 172,00



S'agissant de travaux permettant des économies d'énergie et de préservation de la biodiversité en remplaçant un chauffage fuel et électricité par une chaudière à granulés nous avons sollicité des subventions auprès de l'état : DETR et Fond chaleur, ainsi qu'auprès de la CAF.

La Carriade !

Animations et services proposés au Pôle de services la Carriade :

• **Ateliers d'éveil du Relais Petite Enfance Itinérant** pour les enfants accueillis chez un assistant maternel ou garde à domicile le mardi matin 2 fois par mois.

Informations et inscriptions : 03 84 44 46 80 ou petiteenfance@bressehauteseille.fr

• **Permanence de la France Services de Sellières** les mercredis semaines impaires de 14h30 à 18h avec ou sans RDV (RDV conseillé) - Contact 03 84 24 58 05 - franceservices@bressehauteseille.fr

• **Présence de la conseillère numérique** Maïté Jacquinot le même jour de 10h à 17h avec ou sans RDV Contact 07 88 91 59 27 - m.jacquinot@bressehauteseille.fr

🖨 Besoin d'un coup de main avec le numérique ? 📱 Smartphone, tablette, ordi 📄 Documents 🛡 Sécurité & données 🌐 Internet - Votre conseillère est là pour vous aider gratuitement !

• **Permanence du CAUE** Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement pour tout conseil architectural le 1^{er} jeudi de chaque mois sur rendez-vous au 03 84 24 30 36.

• Novembre 2025 : mois de la Petite enfance " Éveillons nos sens au contact de la nature "

Des spectacles et des ateliers pour les 0/5 ans autour de la thématique de l'éveil à la nature.

Programme disponible prochainement sur le site de la Communauté de communes www.bressehauteseille.fr

Ces derniers mois, vous avez pu profiter de :

• Atelier "réveil des sens" organisé par l'ABRAPA

Du 21 février au 18 avril, les participants ont profité chaque vendredi de séances de musicothérapie, d'immersion aux voyages et de toucher détente bien-être.



• 4^e dictée de la Carriade

Le 22 mars, après plusieurs années d'absence, c'était le retour de La dictée de la Carriade. 35 participants courageux sont venus relever le défi et se frotter au texte pour le moins ardu sur le thème de l'informatique. Tous sont repartis heureux avec un sac offert par la Communauté de communes Bresse Haute Seille.



• Prévention des escroqueries

Le 26 mars, le bus API (Animation, Prévention et Information) de l'ADMR en partenariat avec la gendarmerie est venu à la rencontre des habitants du territoire de plus de 60 ans



pour proposer un échange et des conseils sur le thème de la Prévention des escroqueries : cambriolages, vols, démarchages, cybercriminalité, etc.

• Les Leçons impertinentes de Zou

Le 28 mars, pour la troisième année, la compagnie Le Thyase et le Colombiers des Arts ont proposé une leçon de Zou, pédagogue nomade. Cette année la leçon portait sur la philamalogie, la science du baiser ! Zou a retracé l'histoire du baiser à travers les époques et les cultures et a questionné les 90 personnes venues l'écouter sur cette pratique qui nous paraît aujourd'hui si naturelle.

Nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer la prochaine Leçon de Zou le 27 mars 2026. A vos agendas !

• Ateliers éco-gestes

Le 5 avril, l'AJENA, association engagée depuis 1980 dans la transition énergétique est venue expliquer aux participants les différentes manières de réduire leurs factures d'eau et énergie.

• Conférence de l'Université ouverte

Le 17 avril, Serge Morand maître de conférences a animé une conférence sur le thème " Numérique, environnement et société, quel avenir souhaitable ? "

Merci aux bénévoles de La Carriade !

Les activités de la Carriade et de la médiathèque ne pourraient se faire sans l'intervention de bénévoles qui offrent leurs compétences notamment pour le rangement des documents et leur équipement (couverture, consolidation, etc.), les animations avec des groupes d'enfants ou de résidents du foyer de la Tillette et les grands événements.



Moment de partage autour de la galette des rois.

Médiathèque Intercommunale - Site de Hauteroche

1 rue de la carrière - 03 84 43 16 90 – mediatheque@bressehautesaieille.fr
mediatheque.bressehautesaieille.fr

Retour sur les derniers mois

• Ateliers dessins avec François Roussel



Durant les vacances d'hiver, 27 personnes de 7 à 77 ans ont pu s'initier au dessin de petites et grosses bêtes



lors de 2 ateliers animés par François Roussel, auteur-illustrateur de la BD « Des bêtes ». Chaque participant est reparti avec un dessin grand format de l'illustrateur !



• Ateliers numériques

La Communauté de communes Bresse Haute Saieille a proposé des ateliers numériques gratuits en médiathèque ! Deux ateliers ont eu lieu à La Carriade, « L'information et la désinformation à l'ère digitale » et « Jumel39 et ressources numériques ». De nouveaux ateliers seront bientôt proposés. Animés par Maïté Jacquinot conseillère numérique.

Fermeture estivale

Le site de médiathèque de Crançot-Hauteroche sera fermé du 5 au 17 août.



Le programme à venir...

• Séances bébés lecteurs

Pour le tout-petit de la naissance à 3 ans accompagné de son assistant(e) maternel(le), de ses parents, grands-parents.

Autour du livre, on échange, on se rencontre, on se câline... Le petit enfant reçoit des sons, des mots et des histoires à écouter, à babiller puis à parler.

De 9h15 à 10h les mardis 1^{er} juillet et 25 novembre 2025.

Gratuit sur inscription au service petite enfance de la communauté de communes : 03 84 44 46 80
petiteenfance@bressehautesaieille.fr

• Réalisation d'une presse à fleurs animé par Atelier des Épatants



Mercredi 27 août de 10h à 12h30

Les participants fabriqueront une presse en bois qui leur permettra de sécher et presser des végétaux, pour faire un herbier, réaliser des cartes, etc. Une cueillette en extérieur est prévue pour remplir les presses.

Adultes et enfants dès 8 ans (les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte pendant l'atelier). Gratuit - Sur inscription à la médiathèque 03 84 43 16 90

mediatheque@bressehautesaieille.fr

• Rencontre aventure " Pieds libres - Huit ans autour du monde "



Vendredi 7 novembre à 19h45

Projection du film de Caroline Moireaux et échange avec la Jurassienne qui a parcouru le monde pendant huit ans, principalement à pied, mais aussi à vélo et en bateau, sans moteur, sans précipitation, au rythme des pas et des rencontres.

Venez plongez dans cette aventure captivante, grâce à un film qui retrace son odyssée, suivi d'un moment d'échange où Caroline partagera son expérience, ses anecdotes et les enseignements tirés de ces années en chemin. Un moment de partage et d'inspiration que vous n'êtes pas prêts d'oublier.

Gratuit - Tout public.

• Heure du conte de Noël

Samedi 6 décembre à 10h

Laissez-vous conter la magie de Noël à la médiathèque avec Mel'Conteuse. Un moment à partager en famille.

La Carriade ! (suite)

Le nouveau portail de la Médiathèque Bresse Haute Seille est en ligne !
<https://mediatheque.bressehauteseille.fr>

Il vous offre toujours la possibilité :

- ◆ D'avoir accès à votre **compte personnel** et ceux de votre famille, pour **consulter** et **prolonger ses prêts** ;
- ◆ De **réserver** en ligne un document quand il n'est pas disponible dans l'immédiat ;
- ◆ D'obtenir les **informations** sur les actualités et animations de la médiathèque ;
- ◆ De **suggérer des documents**

Mais en plus vous pouvez :

- ◆ **Faciliter vos recherches** grâce aux facettes et aux univers proposés ;
- ◆ Vous **inscrire** aux différentes animations proposées directement en ligne ;
- ◆ Vous laisser inspirer par des **sélections** proposées par les médiathécaires ;
- ◆ Enfin, le nouveau site intègre un accès direct à la recherche sur les ressources numériques du catalogue **JuMEL** et un lien vers le catalogue, vous permettant d'élargir vos recherches à l'ensemble des médiathèques du Jura.

APPEL A BENEVOLES - Projet Transport d'Utilité Sociale

C'est quoi un transport d'utilité sociale ?

Un Transport d'Utilité Sociale (TUS) est une solution de transport où des conducteur.ice.s bénévoles accompagnent des personnes qui ont besoin de se déplacer. Au-delà du déplacement, le TUS est un véritable créateur de lien social, d'entraide et de partage.

En définitive, c'est un service de mobilité pour et par les habitant.e.s !

Comment ça fonctionne ?



Pourquoi devenir bénévole ?

Pour permettre aux personnes isolées et sans moyen de déplacement d'aller à un rdv, de rejoindre la gare, de se rendre à une activité,... Pour faire connaissance avec vos voisin.e.s, favoriser l'entraide et créer du lien sur votre territoire.

Si vous êtes intéressé.e pour être accompagnant.e. bénévole, n'hésitez pas à nous contacter au **03 84 43 22 80**



« Un début d'année sportif au Foyer la Tillette, où certains résidents ont brillé lors de différentes compétitions auxquelles ils ont participé telles que le championnat de France régional para-VTT, le championnat de France para-judo adapté ou encore le championnat régional para-pétanque adapté. Ils ont également pratiqué le sport pour le plaisir avec notamment leur participation à la Corrida de Lons-le-Saunier ou encore des initiations ski de fond, avec une séance de fauteuil ski ».



BROCANTE

Auparavant installés à Granges-sur-Baume Mr ROSSIGNOL Patrice et Mme LAROCHE Sylvie, ont fait l'acquisition de la maison située 2 route de Lons à Crançot afin de développer leur activité. Dans leur "bazar" bien organisé vous y trouverez, meubles, bibelots, objets anciens et de collections (lampes à pétrole, moulin à café) et encore bien d'autres objets de décoration aussi insolites les uns que les autres.

M ROSSIGNOL et Mme LAROCHE réalisent

- ◆ des vides maison (avec 3 formules de débarras)
- ◆ se déplacent gratuitement pour estimation (dans un rayon de 50 km)
- ◆ font les marchés de brocante à Besançon, et à Lons-le-Saunier (le 1^{er} samedi de chaque mois)
- ◆ et quelques vides greniers.



ils vous accueilleront dans leur dépôt

le **lundi M**
mardi M et AM
mercredi AM
jeudi M

les vendredis, samedis et dimanches sur RDV au 06 83 18 55 45



Le QG

Une nouvelle adresse pour se régaler,...

Grégory Quirico et sa compagne Magalie Bourny proposent depuis le 13 février 2025 une nouvelle adresse pour les gourmands.

Grégory, fort de 35 ans d'expériences en saison ou à travers plusieurs projets sur le département, et Magalie ont eu l'opportunité de reprendre ce restaurant bien connu sur Mirebel.

Ils proposent une cuisine fraîche et régionale, tous les midis du lundi au samedi, avec un choix de plats pour un menu du jour à 17,50 € ainsi que quelques suggestions selon la saison et les arrivages.

Le restaurant est ouvert les vendredis soir sur réservation uniquement. Sur demande le QG pourra assurer des repas de groupe, proposer des plats à emporter et dans un avenir proche, les samedis soir seront l'occasion de soirées à thèmes.

La détention de la licence 4 permet une activité bar aux horaires d'ouverture de l'établissement de 8h30 (9h le samedi) à 15h.



Le QG

34 rue du Viseney – Mirebel

39570 Hauteroche

03 84 47 90 67

Leqq.brasserie39@gmail.com

Menus sur page Facebook



Vœux du maire

Le maire a présenté ses vœux aux habitants

Une centaine de personnes s'est retrouvée à la salle polyvalente de Crançot-Hauteroche pour la présentation des vœux du maire, Daniel Segut.

Ce fut l'occasion de faire le bilan des réalisations de l'année 2024 sur les trois villages d'origine, Crançot, Granges-sur-Baume et Mirebel, entre autres, l'enfouissement des réseaux secs et le columbarium à Mirebel, la micro crèche, la zone d'activités, le lotissement de la Vy de Baume à Crançot, le clocher de l'église à Granges-sur-Baume,... et d'évoquer les projets sur 2025 voire au-delà notamment le gros dossier de la mise aux normes de l'assainissement à Granges et à Crançot,...

Le maire a remercié les employés communaux pour leur investissement ainsi que les adjoints et conseillers.

Pour ponctuer ce moment, chacun a été invité à partager le verre de l'amitié agrémenté de pizzas, quiches, galettes provenant de la boulangerie locale Petit sans oublier le Comté et le Morbier de la fromagerie Poulet.



Commémoration du 8 mai 2025

Comme chaque année, les habitants de Mirebel et de Crançot se sont rassemblés aux monuments aux morts de leur village respectif pour la commémoration du 8 mai accompagnés par la fanfare de Crotenay à Mirebel et des pompiers de La Marre sur les deux sites de Crançot et Mirebel accentuant ce moment historique du devoir de souvenir à ceux qui sont morts pour la France.

Sur chacun des monuments, ce sont deux enfants qui ont déposé la gerbe, renforçant par ce geste la participation des jeunes à ce temps de commémoration.

Cette cérémonie, comme à l'accoutumée, s'est ponctuée, à Mirebel, par un temps de convivialité à la salle communale.



Une **journée citoyenne mobilisatrice**



Une centaine de personnes a participé, sous un beau ciel bleu, à la journée citoyenne de ce samedi 17 mai au sein de chaque village d'origine de Crançot, Granges-sur-Baume et Mirebel. A noter la présence d'une dizaine de résidents de l'APEI, La Tillette, accompagnés de leurs éducateurs ainsi que d'une résidente de la structure Age et Vie.

Divers ateliers étaient proposés : village propre, désherbage de différents sites tels que les cimetières, les aires de sport et de jeux, les ronds-points, ..., l'entretien des vergers de sauvegarde, fleurissement des trois villages, aménagements divers, ...

Tous se sont retrouvés autour d'un apéritif et d'un repas champêtre pour ponctuer ce grand moment de partage et de convivialité.

Daniel Segut, Maire, a chaleureusement remercié les habitants pour cette belle mobilisation.



Hauteroche a accueilli les Nuits (Re)Belles le vendredi 27 juin

Ce festival organisé par le Moulin de Brainans, scène de Musiques Actuelles du Jura en collaboration avec la Communauté de commune Bresse Haute-Seille, la municipalité de Hauteroche et des associations des trois villages d'origine : les chasseurs et le foyer rural de Crançot, Festi'Granges de Granges-sur-Baume et les You'Z de Mirebel a été très apprécié de la centaine de personnes venue sur le site du stade de Crançot-Hauteroche pour passer une belle soirée.

Elles ont été accueillies par Daniel Segut, maire de Hauteroche, Eddy Lacroix, vice-président de la communauté de commune Bresse Haute-Seille et la représentante du Moulin de Brainans.

Au programme, dès 19h et jusqu'à 21h, se sont succédés, sur scène, les ados du groupe gym du foyer rural dans un flash mob, un exercice de porters et une chorégraphie avec des chaises. Puis deux sketches comiques « Les Tamalous » et « La Ligne chaude » ont été interprétés par quatre comédien(ne)s amateur(trice)s de la troupe des « Grands Sots » suivis d'un jongleur-chanteur impressionnant avec ses torches flamboyantes, tourbillonnantes dans l'air et pour clore cette première partie, la chorale de La Marre a interprété plusieurs chansons.

De 21h à 22h15, le groupe O'o, duo proposé par le Moulin de Brainans a interprété, avec un mélange harmonieux et joyeux, de la pop, de la musique électronique et de belles chansons. « Un alliage singulier et décalé qui évoque les accents lyriques de Kate Bush, l'onirisme de Björk, et le groove de Little Dragon. » Il a été très applaudi.

Chacun a pu se désaltérer à la buvette des chasseurs, manger les pizzas de Allozaure Pizz, présent sur les lieux, déguster les galettes de la boulangerie-pâtisserie Petit et des glaces au stand du foyer rural de Crançot.



Une fête des voisins sous un ciel radieux



Plus d'une trentaine de personnes des quartiers de la Liade, du Cressard, de Fontenetta et de la route de la Marre se sont retrouvées le jeudi 12 juin pour un temps de convivialité toujours très apprécié tant par les adultes que les ados et enfants présents.

Cette soirée, type auberge espagnole où chacun fait découvrir aux autres des recettes diverses de leur cru et de partager le verre de l'amitié, permet de prendre le temps d'échanger et pour les nouveaux habitants de mieux faire connaissance avec les personnes de leur quartier.

D'ores et déjà, tous se sont donné rendez-vous l'an prochain pour de nouvelles retrouvailles.

Fête des voisins Quartier église

Belle ambiance à la fête des voisins de la rue de l'Eglise à Crançot qui a eu lieu, comme chaque année, chez Annie et Gilbert Vuillemot. Chacun a été heureux de se retrouver pour échanger et partager un temps de convivialité sous un ciel estival.



Vide-Greniers de l'ACCA

Ce dimanche 1^{er} juin, l'ACCA de Crançot organisait son traditionnel vide-greniers. Si la météo annoncée la veille avait semé quelques doutes, c'est finalement sous un grand soleil que s'est déroulée cette belle journée. La cinquantaine d'exposants n'a pas regretté d'avoir maintenu leur venue !

Avec près de 500 visiteurs venus acheter ou simplement profiter d'une promenade dominicale, l'évènement a été une véritable réussite. Le cadre d'accueil, idéalement situé sur l'axe Lons-le-Saunier/Champagnole, a une nouvelle fois été apprécié. Les compliments n'ont pas manqué, tant sur l'organisation que sur le lieu, parfaitement adapté à ce type de manifestation.

Une centaine de repas ont été servis sur place dans une ambiance chaleureuse, où exposants, visiteurs, membres de l'ACCA (et quelques conjointes !) ont largement contribué au bon déroulement de la journée.

Un grand merci à tous ceux qui ont participé à la réussite de ce vide-greniers. L'ACCA de Crançot vous donne déjà rendez-vous l'année prochaine, encore plus nombreux !

Le président,

Pierre-Baptiste MOUREY



Association foncière de Crançot

L'ensemble du réseau de chemins AF de Crançot (soit plus de 30 km) appartient de manière privée aux propriétaires fonciers de la commune. Chacun des 3 villages de Hauteroche dispose de son propre réseau AF. Leur création, leur entretien ainsi que leur viabilité sont entièrement financés par une cotisation à l'hectare versée par les propriétaires concernés.

Ces chemins restent aujourd'hui ouverts à la circulation publique, à l'exception des véhicules non homologués ou non immatriculés. Il est essentiel de rappeler que ces voies ne sont en aucun cas destinées à la pratique du moto-cross, contrairement à ce que certains semblent ignorer ou refuser de comprendre. La vitesse y est strictement limitée à 30 km/h.

Assurance et responsabilité

En cas d'accident ou de sinistre impliquant un engin agricole (tracteur, moissonneuse-batteuse), tout engin automoteur ou simple véhicule léger, la priorité sera en tout état de cause, donnée aux propriétaires et exploitants forestiers ou agricoles.

L'entretien annuel de ce réseau représente un coût important, compris entre 12 000 et 15 000 €, entièrement financés par les propriétaires. Afin d'éviter une éventuelle interdiction partielle ou totale de la circulation sur ces chemins privés, je vous demande de bien vouloir respecter ces consignes.

Je compte sur votre compréhension et vous remercie par avance de votre vigilance.

Le président,

Yves MOUREY



Calendrier des activités du foyer rural de **juillet** à **décembre 2025**

Période estivale (activités proposées à toute personne, adhérente ou non adhérente) :

◆ Gym adultes :

à/c du lundi 7 juillet et jusqu'au 31 août : une séance, à 9h15, le lundi et le mercredi matin, au terrain de tennis par beau temps ou à la salle polyvalente s'il pleut.



◆ Pétanque :

Juillet/août : de 17 à 19h, le mercredi, au stade de Crançot.

Rencontre pétanque Crançot/Briod : vendredi 8 août à partir de 17h au stade de Crançot.

◆ Marche hebdomadaire :

Juillet et août : juillet et août : Marche douce : RDV à 9h00 devant la mairie de Hauteroche



◆ Marche mensuelle : dates à préciser

Juillet sur la journée.

Août sur la journée.

◆ **Don du sang : jeudi 24 juillet** de 16h30 à 19h à la salle polyvalente de Crançot-Hauteroche.

Fin des ateliers avec la Mutualité Française : « Santé cognitive » : 1^{er}, 4, 8, 15, 22, 25 juillet, 9 à 11h, salle polyvalente Crançot

Assemblée générale : vendredi 29 août à 19h, salle polyvalente.

Septembre, reprise des activités hebdomadaires :

◆ Activité gym adultes/enfants/ados :

à/c du 1^{er} septembre :

gym adultes le lundi et le mercredi matin

(2 groupes : 8h45 - 9h50 ou 10h - 11h05).

et le mercredi soir à 19h20 (stade ou salle polyvalente selon la météo).

mercredi 3 septembre : inscription gym enfants/ados de 17 à 18h, salle polyvalente, pour une reprise le **mercredi 10 septembre** (éveil : 16h - groupe 1 : 17h - groupe 2 : 18h).

◆ **Atelier créatif** : reprise le **lundi 1^{er} septembre** à 14h, à la Carriade.

◆ Club échec, salle des associations :

mardi 2 septembre à 19h : reprise pour les adultes/ados.

mercredi 3 septembre à 15h : reprise pour les enfants.

◆ **Club pétanque : mercredi 3 septembre** de 14 à 17h, **au stade**

◆ **Marche : mardi 2 septembre** à 14h devant la mairie, pour la marche hebdomadaire.

Pour la marche mensuelle avec Christian Girardi (date à définir).

◆ **Club tarots : reprise le vendredi 12 septembre** à 14h à la Carriade

◆ **Théâtre : « Grands Sots » : réunion le lundi 15 septembre** à 20h

Octobre :

◆ **Sortie culturelle** : Visite du musée de la tournerie à Lavans-les-Saint-Claude (mercredi 22 ou 29 octobre)

◆ **Après-midi jeux : dimanche 12 octobre** de 14h à 18h.

Novembre :

◆ **Théâtre, salle polyvalente** : « Petits Sots » : reprise le **mercredi 5 novembre à 14h**.

◆ **Repas des bénévoles : vendredi 14 novembre** à/c de 19h, mezzanine salle polyvalente.

Décembre : samedi 6 : Téléthon.

Don du sang

Retenez bien cette date « **Jeudi 24 juillet 2024** »

L'EFS (Etablissement Français du Sang) vous accueillera à la salle des fêtes de Crançot en partenariat avec le foyer rural de Crançot **de 16h30 à 19h**.

La collation distribuée à l'issue de votre don est offerte par le foyer rural en lien avec le **magasin VIVAL**, **RAPH boucher** et la **fromagerie Poulet**

ENEZ NOMBREUX !!!!!!!!!



Un **après-midi jeux** sous le **soleil**

Le foyer rural de Crançot, à l'initiative de Maurice Lesquir, a accueilli plus de quarante personnes pour son après-midi jeux. Ce sont une quarantaine de jeux d'intérieur qui ont été proposés tant aux enfants qu'aux adultes. Outre les jeux traditionnels de cartes, du triomino, chacun a pu découvrir le Carom (billard indien), le jeu de GO (jeu chinois) ou encore « Sur les traces de Darwin » (jeu de cartes avec des animaux).

Le temps le permettant, des parties de pétanque et de Mulcky, en extérieur, ont attiré certains adeptes.

Les gaufres et les boissons ont également connu un vif succès.

Tous les participants attendent la prochaine après-midi jeux qui se tiendra en octobre 2025.



La **soirée type auberge espagnole** toujours aussi **prisee**.



90 adhérents du foyer rural, participants aux différentes activités, se sont retrouvés jeudi 26 juin, en soirée, pour un temps de convivialité.

Les conditions météorologiques ont permis le rassemblement sur l'esplanade de la mairie où chacun, un verre à la main, une assiette garnie de produit salés, sucrés, fabriqués par les adhérents, a pu profiter de ce moment sympathique pour échanger les uns avec les autres. A noter la participation très appréciée de Daniel Segut, maire de Hauteroche.

Dans cette chaude ambiance, un cadeau a été remis à Noëlle, en remerciements, au nom du foyer et des participants à l'activité gymnastique adultes, notamment.

Avant de se quitter, chacun(e) a été invité(e) à danser un flash mode sur l'air de Tahiti de Keen V.

Cette soirée appréciée de tous(tes), ponctue l'exercice des activités de la saison 2024/2025 sauf pour la gymnastique adultes, ouverte à toute personne, adhérente ou non, qui continue en juillet et août le lundi matin et le mercredi matin à 9h15 au stade de Crançot ainsi que la marche du mardi, départ à 9h sur le parking de la mairie et la pétanque, le mercredi de 17 à 19h au stade.

Le gala de gymnastique ponctue la saison 2024/2025

Le groupe éveil gymnique a ouvert la représentation en chansons et souhaité, à un public nombreux, la bienvenue et une bonne soirée.

Au programme, la traditionnelle démonstration d'exercices sur la poutre de roulades avant, sauts, roues en sortie de poutre ainsi que deux mouvements par Kali et Emmy incluant des chandelles, grand écart facial, arabesques,..., le tout sous les applaudissements du public.



S'en sont suivis, les mouvements au sol avec, pour les plus jeunes, le parcours avec les cerceaux, et pour les ados, des mouvements au sol à deux voire trois incluant des porters et autres difficultés. Sans oublier la démonstration au sol avec notamment des séries de roues, souplesses arrière, des sauts de mains et autres difficultés parfaitement maîtrisées.



A l'issue du spectacle, des remerciements ont été adressés à Pascale Salet et Laetitia Girod, respectivement pour leur accompagnement dans la gestion de groupe éveil et du groupe ados ainsi qu'à Kali Vandelle, fidèle aidante du groupe éveil, sans oublier Françoise Dupic pour la gestion de la sono.

Pour terminer cette belle soirée, les participant(e)s et le public ont été invité(e)s à partager le verre de l'amitié accompagné de galettes.



Le **goûter** des **enfants** et **ados** des **activités gym,** **échec** et **théâtre** **ponctue** la **saison**

Tous et toutes les jeunes adhérent(e)s du foyer rural ont été invité(e)s à se retrouver le mercredi 25 juin, à la salle polyvalente de Crançot, pour partager un temps de convivialité et d'échange, le tout accompagné de gâteaux, bonbons et boissons.

Ils, elles se sont rassemblé(e)s sur la scène pour danser ensemble, un flash mode et des improvisations sur des musiques rythmées.

Ils, elles ont pu visionner le gala de gymnastique du samedi 21 juin pour leur plus grand bonheur et celui des parents qui les accompagnaient.

La plupart sont partant(e)s pour reprendre les activités à la rentrée 2025/2026.



Une soirée **cabaret** **fort appréciée**

138 personnes ont assisté à la soirée cabaret organisée par le foyer rural de Crançot-Haute-roche sur le thème « Un brun de folie », spectacle réalisé par Sandrine Brun accompagnée d'une chanteuse à la voix superbe et d'une pianiste virtuose.

Les personnages interprétés par Sandrine Brun tirés de situations de la vie ordinaire et traités de façon comique, prennent des dimensions délirantes déclenchant rires et vifs applaudissements de la salle.

Chacun a apprécié la grande originalité de ce spectacle.



Le **Foyer Rural de Crançot Hauteroche** en **visite** à « la **Cité des Climats** et **Vins de Bourgogne** » à **Beaune**



55 personnes dont 3 enfants ont découvert « la Cité des Climats et Vins de Bourgogne » et, au passage, ont appris que le terme « Climat » dans le contexte du vignoble bourguignon ne se réfère pas à la météorologie mais désigne le terroir viticole d'où la citation de Bernard Pivot : « en Bourgogne, quand on parle d'un Climat, on ne lève pas les yeux au ciel, on les baisse sur la terre ».

Chacun a pu se plonger dans l'univers de la vigne et du vin en Bourgogne via un parcours de visite immersif et sensoriel dans ce plus grand espace scénographique dédié à l'histoire des Climats et vins de Bourgogne et ainsi mieux comprendre cette culture viticole unique et ancienne de plus de 2 000 ans.

Les enfants ont pu bénéficier d'un parcours spécifique et ludique proposant un éclairage sur l'histoire de la vigne en Bourgogne notamment sur les fossiles, le cycle de la vigne, la grappe de raisin, les animaux qui circulent dans les vignes, les « cabottes », cabanes servant d'abri.

La visite se termine par une dégustation de jus de raisin pour les enfants et de vins de Bourgogne pour les adultes ainsi que par un accès à la terrasse panoramique de la Cité pour admirer la vue à 180° sur la côte viticole.

Tous ont été conquis par cette découverte.

Le **Foyer Rural de Crançot** en **sortie** à **Saint Jean de Losne**

53 personnes, sous un soleil radieux, ont découvert le musée de la batellerie situé dans une maison du 15^{ème} siècle dans laquelle sont relatés deux siècles d'histoire via des maquettes, photos et instruments d'époque sans oublier le vrai scaphandrier et la carte interactive des voies navigables en Europe.

Pour compléter cette visite, certains ont opté pour un repas croisière sur la Saône avec commentaires pendant que d'autres sont partis, en suivant le parcours de la balade des mariners, à la découverte du vieux port et de sa péniche Aster, dernière péniche construite en bois et tractée par des chevaux. Ils ont également pu admirer le magnifique clocher de l'église Saint Jean Baptiste en tuiles vernissées.

A noter que Saint Jean de Losne est le plus grand port fluvial de France.



Une journée riche en découvertes et dont certains ont exprimé le souhait de retourner en famille, dans cette petite ville ô combien attractive.

Le **groupe théâtre** du **Foyer Rural** de **Crançot** **« les Grands Sots »** a **ponctué la saison** par un **temps de convivialité**, en **plein air**, le **vendredi 20 juin**

Les conditions météorologiques, le riche apéritif avec au programme, framboisine, crémant,..., accompagnés de verrines diverses, gougères, toasts,..., suivi de pizzas confectionnées par Mickael de « allozaure pizza » sans oublier les vacherins en dessert ont largement contribué à rendre cette soirée fort sympathique. Certains se sont même adonnés, entre autres, à quelques exercices d'assouplissement et pas de danse dans une ambiance de pop musique, disco, rock,...

Rendez-vous est pris à la rentrée de septembre pour définir la suite qui sera donnée pour la saison 2025/2026.



Représentations théâtrales du Foyer Rural

Ce sont plus de 300 personnes qui sont venues applaudir la troupe des « Grands Sots et des Petits Sots » les 25/26/27 avril derniers.

Trois pièces comiques ont été jouées pour le plus grand plaisir du public qui n'a pas ménagé ses chaleureux applaudissements.

Du premier baiser et ses émois, interprété par les « Petits Sots », aux déboires dans la cure thermale qui n'avait plus d'eau dans les « tyaux », ce qui sème la « Panique chez les curistes » et pour terminer la visite d'un magasin de vente de bateaux à l'occasion d'une remise à « Trente pour cent » avec une patronne, un vendeur et des clients des plus farfelus, chacun a pu apprécier les qualités de jeux des 16 comédiens.



Granges en fête les 5 et 6 juillet 2025

Cette année s'ouvre sur un événement exceptionnel, celui de la rencontre de deux temps forts sur le même week-end.

D'une part, la **FÊTE DE LA SAINT JEAN**, organisée par **FESTI'GRANGES** qui comme chaque année propose un spectacle artistique sur le thème du feu, gratuit pour le public. Il est accompagné comme de coutume par un repas champêtre et un bal avec notre fidèle DJ. Signalons que cette année nous ferons tourner les jambons à la broche ! Les réservations repas sont conseillées (*), mais la version frites-saucisses, sans réservation existe toujours !

D'autre part, l'« **EXPO VAGABONDE** » se déploie sur quatre lieux dans le village sur les deux journées du week-end. Avec au programme : art, ateliers et visites de jardins.

(*) **réservations repas :**
07 87 79 75 67



PROGRAMME		MENU	
19H	OUVERTURE DE LA BUVETTE	APÉRO	
19H30	RESTAURATION SOUS CHAPITEAU	JAMBON CUIT À LA BROCHE ET FRITES	20 €
22H30	SPECTACLE DE LA COMPAGNIE « ENTRE TERRE ET CIEL »	MORBIER	
		TARTE AUX POMMES	
		CAFÉ	(RÉSERVATION CONSEILLÉE)
		OU	
		SAUCISSES - FRITES	(SANS RÉSERVATION)
	À PARTIR DE 23H		
	BAL SOUS CHAPITEAU ANIMÉ PAR DJ PICHE		
L'EXPO VAGABONDE		RÉSERVATION	
LE 05 ET 06 JUILLET À GRANGES SUR BAUME		festigranges39@gmail.com	
POUR PLUS D'INFORMATIONS		07 87 79 75 67	
		HELLOPRINT Imprimé par nos soins NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE	

Le repas champêtre sous les tilleuls par le Foyer Rural de Granges

DIMANCHE 17 AOÛT 2025

Nous vous espérons et vous attendons aussi nombreux que ces dernières années !!



Reprise : **MERCREDI 1^{er} OCTOBRE 2025.**
Contact : 03 84 48 21 21

Club des Violettes

La reprise du Club « Les Violettes »
LE MARDI 14 OCTOBRE 2025
Venez jouer avec nous
(pendant la mauvaise saison)
tous les mardis après-midi !
Vous êtes les bienvenus !

Contact : 06 24 42 92 00

La fondue, un moment festif de ce début d'année

Cette année encore, nous avons en février renouvelé la soirée fondue. Elle fut dansante et joyeuse, toujours animée par le duo Mélod'2. La fondue fut réussie et fortement appréciée ! Nous avons accueilli 120 personnes et la recette de cette soirée nous permet d'assurer un spectacle de qualité et gratuit pour la fête de la St-Jean 2025.



Granges rando



Reprise des randos : **Contact 03 84 48 21 21**
LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025 - VENDREDI 3 OCTOBRE 2025.



Le club

Les deux Fontaines

Le succès de nos repas anti-solitude ne se dément pas. Ainsi, nous nous sommes retrouvés pour partager la boîte chaude et également autour d'une raclette.

La fin d'année 2024 s'est terminée par l'installation de la crèche qui se perpétue depuis une vingtaine d'années maintenant.

Si vous aimez jouer aux cartes : belote, tarot ou aux jeux de société, venez rejoindre les 28 adhérents du Club Les 2 Fontaines à Mirebel.



Cinéma de Plein Air

Le vendredi 16 Mai, l'Association **Mirebel Loisirs** proposait une projection en plein air du film **Belle et Sébastien**, sur le mur de la mairie du village. Une trentaine de spectateurs était au rendez-vous, un peu moins nombreux que l'an passé, mais toujours fidèles à ce moment de convivialité.

Pop corn, crêpes, brochettes de bonbons et buvette ont permis de créer une ambiance chaleureuse malgré une météo un peu fraîche et une affluence plus discrète. Une soirée peut-être plus calme que l'édition précédente, mais tout de même appréciée des participants présents.



L'association Les You'Z propose un projet culturel avec une scène artistique, musicale et théâtrale, dans le village de Mirebel-Hauteroche.

Pour l'année 2025

2 événements organisés dans l'enceinte de bâtiments historiques à Mirebel

Le You'Z apéro

L'apéro musical et culturel dans le tuyé, le 23 mars 2025

a été un succès grâce à la mobilisation de beaucoup d'énergie, et à la présence chaleureuse du public.



Romain Mary et Jean-Michel Trimaille



Retrouvez la vidéo de cette journée sur youtube en tapant «youz apéro mirebel»

Y'a où d'la'zique édition 2025

1er festival pop rock & blues dans la cour du château datant du XVI^e, le 8 juin 2025



éco-atelier de St Laimain



éco-atelier de St Laimain

Grâce à un véritable réservoir à talents, l'éco-atelier de St Laimain dirigé par Arno Lorentz a démarré la journée. Une série de pépites de 17 musiciens, de tous âges, est montée sur la scène pour notre plus grand bonheur !



Mathis

Mathis et Lauve nous régalaient d'un duo plein de charme. Tous 2, formés à l'école de St Laimain, commencent à être présents sur de grandes scènes. Lauve, compositrice et interprète, nous a embarqués avec ses mélodies captivantes dans son univers intime et universel. Mathis, originaire de Poligny, nous a enchantés par ses interprétations de musique américaine, irlandaise et française.



Particule X

Particule X, boule rageuse d'énergie rock'n roll alternatif, nous remet quelques idées en place par ses textes bien balancés, percutants et contestataires.



Fat Jeff

Artiste incontournable de la scène heavy blues, virtuose de la guitare, homme orchestre, Fat Jeff nous a emmenés dans son univers moderne, oscillant entre les années 70 et le grunge.



Blend of Stones

Blend of Stones, ce groupe bisontin de heavy stoners a fait le cadeau à Y'A OÙ D'LA'ZIQUE de leur dernier concert ! Émotion et énergie garanties ! Les mots doux de ces 5 amigos resteront à jamais dans nos cœurs (ou ailleurs !)

Quelques moments de cette folle journée, riche de rencontres, d'émotion, d'entraide et de belles découvertes !



Encore un IMMENSE merci aux bénévoles dont l'énergie a soutenu ce projet un peu fou !

Retrouvez nos infos sur www.lesyouz.fr
Pour nous soutenir, adhérez !



Association Patrimoine Historique de Mirebel

L'assemblée générale s'est tenue vendredi 23 mai 2025.

Après les années 2022-2023 compliquées, et une année 2024 en demi-teinte, la PHM peut repartir sur de bonnes bases.

Le nombre d'adhérents reste stable : 32 membres en 2025 contre 35 en 2024.

Les activités en 2024 se sont limitées aux journées du Patrimoine avec visites commentées toujours très appréciées de l'église et du château. La dégustation de gourmandises médiévales salées, sucrées, n'a pas rencontré le succès escompté.



Pour 2025 : deux projets sont en cours de finalisation : la convention tripartite avec la commune de Hauteroche et la Communauté de Communes Bresse Haute Seille, et le dossier de l'architecte concernant le site du château. Ce dernier a réalisé un travail exhaustif, historique d'une part sur la généalogie des différentes familles propriétaires du château, d'autre part archéologique sur l'état du bâti en place, ainsi que sanitaire, permettant de prioriser les interventions de conservation et mise en valeur.

Les bénévoles prévoient également en 2025, de remettre sur le sentier botanique au moins partiellement les nombreuses pancartes désignant les plantes qui ont été remises dans la cabane.

Il sera aussi organisé une visite guidée sur une journée avec repas tiré du sac ; la halte de midi se fera à la salle communale de Mirebel, la PHM offrira l'apéritif, journée prévue mi-juillet.

Rappel : les Journées Européennes du Patrimoine, ont lieu le 3^{ème} week-end de septembre chaque année. Des visites guidées de l'église et du château de Mirebel sont prévues comme à l'accoutumée.

Le résultat financier de l'année 2024 est de : 856,30 € en recettes ; les dons et adhésions se montent à 965 €.

Rappel : le résultat financier de l'année 2023 était de 1 029,43 € en recettes ; les dons et adhésions se montaient à 1 139 €, ceci malgré le succès de la fête médiévale.

Les promeneurs sont toujours plus nombreux sur le site du château, alors n'hésitez pas à venir le découvrir, ou le redécouvrir, pour profiter entre autre de la vue sur le lac de Chalain et le Mont Blanc si le temps le permet,...

Si les vieilles pierres vous font vibrer, ou la botanique ? N'hésitez pas à nous rejoindre,...

Vous pouvez nous retrouver sur le site de la mairie de Hauteroche : suivre [Mirebel-associations-PHM](#).

Principaux travaux réalisés sur la commune de 2020 à 2025

En 2020

Mirebel :

Rue du Couvent, Chemin de Marigny,
Chemin Vy de Lyon pour 14 000 €
et un reste à charge de 11 700 €.
Mur du cimetière et Eglise pour 17 000 €
et un reste à charge 11600 €



Installation d'une réserve incendie
(bâche à eau à la Halte) pour 14 268 €

Crançot :

Rue de la Peyrouse, de la Mouille
et piste forestière pour 25 189 €
et un reste à charge 21 000 €
Rue de la Croix Blanche : effacement
réseaux secs et réfection voirie 168 000 €
et un reste à charge de 119 514 €.
Climatisation maison de santé 24 300 €
Traversée de Crançot effacement réseaux
et travaux de sécurisation, parking,
abri bus pour 470 906 €
et un reste à charge de 213 433 €



Signalétique pour les 3 villages :

31 624 € et un reste à charge de 26 438 €
Extension de la mairie, secrétariat
salle du conseil et aménagement parking
pour 604 000 €
et un reste à charge de 239 228 €



En 2021

Crançot :

Rénovation salle communale
et des associations pour 86 776 €
et un reste à charge de 32 126 €
RD 471 suite pour 130 757 €
et un reste à charge de 32 277 €

Mirebel :

Chemin du cimetière 42 078 €
et un reste à charge de 15 646 €

En 2022

Mirebel :

RD 471, enfouissement des réseaux secs
RD471 effacement fils nus pour 614 563 €
et un reste à charge de 337 205 €

En 2023

Mirebel :

Effacement réseaux secs deuxième tranche
264 293 €
Columbarium 21 200 €

Crançot :

Effacement fils nus 12500 €
Installation cabinet dentaire : 55 000 €
Début des travaux de la micro crèche
et parking 314 276 €
et un reste à charge de 153 151 €

Granges-sur-Baume :

Travaux électricité à la Mille : 5 072 €
Etude cabinet Guyoton : 16 152 €

Mirebel et Granges-sur-Baume :

Aménagement des aires de jeux
de Granges-sur-Baume
et Mirebel pour 63 665 €
et un reste à charge de 34 125 €



En 2024

Crançot :

Micro crèche pour 699 000 €
et un reste à charge de 250 000 €



Armoire électrique salle polyvalente 23 500 €
Rénovation de la cuisine
de la salle polyvalente 63 300 €
Lotissement la Vy de Baume : 10 parcelles
vendues à 55 €/m²



Trottoirs le long de la RD 4 68 400 €
et un reste à charge de 45 783 €

En 2025

Granges-sur-Baume :

Travaux au clocher et mur du cimetière
13 600 €
Effacement réseaux secs première tranche
et renforcement : 122 536 €
Travaux d'assainissement maîtrise d'œuvre :
54 285 € HT
Liaison douce : prévisionnel 90 000 €



Mirebel :

Béton désactivé columbarium
et sacristie à l'église : 28 000 €



Eaux pluviales : 33 000 €
Effacement réseaux secs (solde) 50 000 €

Crançot :

Zone d'activités 791 000 € TTC
(somme qui sera remboursée
par la communauté de communes)

Photos aériennes de...



Crancot



Granges-sur-Baume



Mirebel

L'Echo de

HAUTEROCHE

Crancot / Granges-sur-Baume / Mirebel

www.hauteroche39.fr

10 Route de Lons - Crancot - 39570 Hauteroche - Tél. : 03 84 48 22 08